

J'ai rapporté tout ce passage malgré sa longueur, parce qu'il nous découvre la cause des rapports si étroits de mutuelle sympathie qui existèrent toujours entre nos princes et leurs vassaux. Bienveillance et sollicitude du bien public d'un côté, fidélité et dévouement de l'autre, voilà le spectacle que l'histoire nous offre durant plusieurs siècles, et qui fait autant d'honneur aux uns qu'aux autres. Il ne fallut rien moins que les nombreuses injustices et violences d'Edouard II, ainsi que ses dérèglements et son refus d'observer les privilèges accordés par ses ancêtres, et que lui-même avait juré de maintenir, pour rompre cette harmonie et mettre fin du coup à l'autonomie et à l'indépendance de ce petit État. C'est ainsi que finissent les races, même les plus illustres.

Pleins de bienveillance et de libéralité pour leurs sujets, nos sires en témoignaient autant à leurs officiers et à leurs serviteurs, dont ils savaient, de leur vivant et même au moment de la mort, reconnaître les services. Tous les testaments qui nous restent d'eux font apparaître cette sollicitude. Dans son premier testament, vers l'an 1195, Guichard IV laisse différents dons à quatre de ses serviteurs qu'il nomme. Guichard V fait des legs importants à onze chevaliers, ses fidèles, je pense, et il mentionne jusqu'à son barbier, auquel il donne 40 livres. Louis désigne encore un plus grand nombre de serviteurs pour ses légataires. Guichard VI, outre les six chevaliers qu'il nomme dans son testament, confirme tout ce qu'il a donné à

---

ou bien que ce meunier lui donnerait autant de coups de bâton qu'il en avait reçus lui-même. Une justice aussi sévère à l'égard des grands, coupables de pareils abus de force, manifeste sa sollicitude pour les droits du peuple et explique l'attachement de celui-ci pour ses sires.